

Technicien(ne) de police technique et scientifique

Analyse de sang, empreintes génétiques, étude de faux documents, examen de peinture, d'explosifs, d'armes... Le technicien de police scientifique et technique est sur tous les fronts pour participer à la recherche d'identification des auteurs d'infractions et apporter une aide à l'enquête policière.

- **Domaines professionnels :** Biologie, Chimie, Informatique
- **Centres d'intérêt :** concevoir, utiliser les technologies modernes, enquêter, rechercher, analyser l'information, faire un travail de précision

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Analyses et examens

Dans les laboratoires de la police scientifique, selon la section à laquelle il appartient, il fait des analyses de sang, de cheveux, d'empreintes génétiques... Il étudie des explosifs et des liquides inflammables, des peintures, des résidus de tir, des verres, de la terre, des stupéfiants, des toxiques dans les milieux biologiques... Il peut encore se pencher sur des armes, des munitions, des trajectoires de tir, examiner de faux documents et écritures...

Travaux techniques

Dans le service de l'informatique et des traces technologiques, il effectue des examens techniques, notamment dans les domaines du son, de l'image, de la téléphonie mobile, de l'électronique et de l'informatique. Il fait parler les bandes vidéo des caméras de surveillance, décortique les communications d'un téléphone portable, désosse des ordinateurs à la recherche de fichiers perdus...

Identité judiciaire

Dans un service d'identité judiciaire, le technicien assure un certain nombre de missions : signalisation des personnes en vue de leur identification, relevés photographiques, recherche de traces et d'indices sur les lieux d'infraction, mise à jour des fichiers d'empreintes digitales...

Conditions de travail

Essentiellement en laboratoire

Qu'il travaille dans l'une des sections de la police scientifique (balistique, biologie, physique-chimie, stupéfiants, toxicologie, incendies-explosions, analyse de faux documents) ou dans le service informatique et des traces technologiques, il opère en laboratoire où il pratique des analyses et examens propres à sa spécialité. À l'identité judiciaire, il peut aussi être amené à faire également des examens techniques.

Position hiérarchique

Le technicien travaille le plus souvent sous la responsabilité d'un ingénieur. Il a aussi vocation à encadrer, selon son grade, d'autres techniciens ainsi que des agents spécialisés de la police technique et scientifique (concours avec le diplôme national du brevet) chargés des tâches d'exécution.

Vie professionnelle

Peu de postes

Au nombre de 277, les techniciens sont plus nombreux dans les laboratoires que dans les services de l'identité judiciaire. Ils sont recrutés sur concours ouvert en fonction des besoins.

Évolution de carrière

Le technicien peut être nommé technicien principal, puis technicien en chef par promotion interne. Après quatre années d'ancienneté, il peut postuler, sans condition de diplôme mais sous certaines conditions, aux concours internes d'ingénieur de police technique et scientifique, d'officier ou de commissaire de police. Des préparations à ces concours lui sont proposées.

Rémunération

Salaire du débutant

1326 euros net/mois.

Compétences

Compétent et adaptable

Biologiste, chimiste, informaticien... ce technicien apporte aux policiers, grâce à ses compétences, la preuve scientifique d'un délit. D'autre part, l'évolution technologique de ses outils de travail lui impose de se former en permanence et d'être capable de s'adapter.

Observateur et rigoureux

Sollicité par les policiers, les gendarmes et les magistrats à la recherche de la vérité judiciaire, ce technicien n'a pas droit à l'erreur. On attend de lui qu'il fasse preuve de sens de l'observation et de rigueur. Et qu'il ait le goût du travail en équipe.

Accès au métier

Passer un concours

Pour devenir technicien de police technique et scientifique, il faut passer un concours ouvert aux titulaires d'un DUT ou équivalent, âgés de 45 ans au plus. Au moment de l'inscription, les candidats choisissent l'une des spécialités suivantes : biologie, chimie, électronique, informatique, physique, balistique, documents-écritures manuscrites, identité judiciaire, qualité, hygiène et sécurité, mesures physiques, photographie.

- Le concours comprend trois phases. Une phase de pré-admissibilité comprenant des tests psychotechniques et un QCM dans la spécialité choisie. Après réussite, suivent deux épreuves d'admissibilité : une épreuve écrite portant sur la spécialité choisie, puis une dissertation sur un sujet d'actualité. Les candidats admissibles passent ensuite un entretien visant à apprécier leurs connaissances techniques et scientifiques dans la spécialité choisie, leurs qualités de réflexion et leurs motivations. Possibilité de passer également une épreuve facultative de langue (allemand, anglais, espagnol, italien ou arabe).
- Les candidats reçus suivent un stage avant d'être titularisés s'ils ont donné satisfaction.

Concours d'accès au métier :

- Technicien de police technique et scientifique